

Appel à communications Colloque international

« L'énonciation entre collectif et singulier » : poétique, éthique, politique.

Laboratoire Babel, Université de Toulon
Lieu : campus de La Garde (Université de Toulon)
Date : 4-5 novembre 2021

Les études linguistiques et discursives ont envisagé à ce jour le rapport entre singulier et collectif dans des perspectives énonciatives variées, prenant appui sur différents types d'approches, de problématiques et d'observables, dont on ne saurait citer ici que quelques exemples : « dialectique langagière » du même et de l'autre déterminant l'hétérogénéité constitutive de toute production de sens en discours (Authier-Revuz 1982, Détrie 2001), rapports entre textualité et normes langagières et discursives (Gaudin-Bordes et Monte dirs 2017), rapport entre idiolecte et sociolecte (voir par exemple le n° 44 des *Cahiers de praxématique*), construction discursive d'identités collectives, qu'il s'agisse de poser la question du « nous » dans le discours politique (Geffroy éd. 1985), d'interroger les conditions d'un « éthos collectif » (Amossy 2010), ou, dans la fiction, d'observer les marques d'un « membre quelconque d'une collectivité » ou autre « instance frontière » (Maingueneau 2000). En ce qui concerne le discours littéraire, les rapports complexes entre analyse de discours et stylistique disent quelque chose de la difficulté à articuler les deux perspectives, bien que la stylistique ait depuis longtemps intégré une perspective historique et collective (voir, entre autres exemples, Philippe et Piat 2009 et le très riche numéro 135-136 de *Pratiques* « Le style en questions »).

Le présent colloque voudrait aborder ces rapports entre singulier et collectif dans l'énonciation en mettant au défi du genre poétique d'autres genres de discours. Par ses difficultés d'interprétation exigeant une forte implication du lecteur/co-énonciateur, par son évolution historique brutale depuis la « crise de vers » de la fin du XIX^e siècle, par la place qu'y occupe l'énonciateur textuel, entre singularité et généralité, le poème pose aux linguistes des questions pertinentes que nous nous proposons d'approfondir dans ce colloque en prenant pour fil conducteur les travaux de Michèle Monte.

Dans ses travaux, le questionnement central que constitue cette dialectique singulier/collectif est plus spécifiquement abordé à travers les problématiques d'éthos et/ou de style, quel que soit le genre de discours envisagé (2016a : 187) :

« Déchiffrer un style, c'est porter un regard sur le processus de production du texte, que l'éthos envisage du point de vue de l'effet produit à réception. Le style connote en effet la volonté du scripteur, son inscription consciente dans une tradition ou sa contestation de celle-ci, et s'appréhende notamment dans l'étude de la genèse du texte (...). L'éthos désigne, lui, l'image que le lecteur peut se faire de l'auteur grâce à un faisceau d'éléments linguistiques qui *incarnent* le texte. La distinction s'avère donc assez artificielle dans la mesure où, *in fine*, les deux concepts articulent une intentionnalité, des formes et des effets. À condition de ne pas nous faire oublier la part de déterminations inconscientes qui s'imposent à l'auteur, les deux termes apparaissent finalement comme deux façons adéquates et partiellement communes d'envisager la dialectique singulier / collectif et le processus d'incorporation à l'œuvre dans un texte. »

Les propositions pourront se situer dans l'un ou l'autre des axes ci-dessous.

Éthos / style

On pourra envisager, dans une perspective pragmatique ou pragma-énonciative, de discuter du rapprochement et/ou des distinctions entre éthos et style, tout en suivant les pistes ci-après, quel que soit le genre discursif pris pour objet, et qu'on s'intéresse au pôle de la production et/ou à celui de la réception :

- comment rendre compte de la spécificité de la dimension esthétique (qui renvoie aux « propriétés sensibles ou matérielles du langage, indépendamment de la valeur référentielle ») ou *corporéité* du texte/discours, envisageable du point de vue de la production comme de la réception, dans son rapport au collectif, au social (voir, par exemple, Monte 2016b, Monte 2020) ?
- peut-on préciser le rapport entre style/éthos et « auctorialité » dans le cadre de cette dialectique ?
- comment rendre compte de la tension entre singularité énonciative (voire *engagement* énonciatif) et effacement énonciatif, en fonction du genre de discours ?
- comment s'articulent l'implication subjective d'un lecteur singulier dans l'incorporation du monde éthique du poème (voir Monte 2010) et la construction d'un espace de sens doté de procédures interprétatives objectivables ?

Genres de discours et poéticité

Il s'agira de discuter autour du modèle du texte poétique travaillé par Michèle Monte, qui définit, dans sa dernière version, trois dimensions du poème : sémantique, esthétique, énonciative (Monte 2018a). On pourra s'interroger sur l'un ou l'autre de ces points :

- ce modèle est-il applicable à la poésie à travers les âges, ou rend-il davantage compte des productions de la poésie contemporaine (dans leur diversité) ?
- s'applique-t-il à d'autres configurations génériques ? en particulier, y a-t-il une spécificité (une singularité ?) de la dimension énonciative du poème (voir à ce sujet Monte 2019) ?

Dans ses études empiriques (voir, entre autres, les références données dans Monte 2018b), Michèle Monte, reprenant les propos des poètes eux-mêmes, définit à plusieurs reprises la dimension éthique du poème par la quête d'une justesse d'expression qui met la langue en travail. On pourra s'interroger sur la valeur heuristique de la comparaison entre poésie et autres genres de discours en envisageant les aspects suivants :

- la poésie partage-t-elle avec d'autres genres une situation d'énonciation spécifique, qui ne soit ni une construction fictionnelle, ni un discours contextualisé, et comment cette situation d'énonciation se traduit-elle à réception ?
- y a-t-il une spécificité *poétique* des dimensions éthiques et politiques mises au jour grâce aux outils de l'analyse énonciative et de l'analyse de discours qui, selon Monte (2016a) permettent de « comprendre ce qui se joue dans le poème, aussi bien du côté de la construction de l'identité du sujet parlant et percevant que de son interaction avec le monde et avec autrui » ?

Bibliographie indicative (références citées)

Amossy Ruth, 2010, *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*, Paris, PUF.

Authier-Revuz Jacqueline, 1982, « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours », *Documentation et recherche en linguistique allemande contemporain*, 26, p. 91-151.

- Détrie Catherine, 2001, « Dialectique langagière », « Production de sens », dans Détrie C., Siblot P. & Verine B. (éds), *Termes et concepts pour l'analyse du discours*, Paris, H. Champion.
- Détrie Catherine et Neveu Franck (dirs), 2005, *L'idiolecte. Du singulier dans le langage*, Cahiers de praxématique, 44.
- Gaudin-Bordes Lucile et Monte Michèle (dirs), 2017, *Normes textuelles et discursives : émergence, variations et conflits*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté.
- Geffroy Annie (éd.), 1985, *Le nous en politique*, Mots, 10.
- Maingueneau Dominique, 2000, « Instances frontières et angélisme narratif », *Langue française*, 128, p. 74-95.
- Monte Michèle, 2010, « Le corps et le chemin. Allégorie et évidences sensibles dans la poésie contemporaine », in *Au corps du texte. Hommage à Georges Molinié*, Denis D. et al. (dirs.), Paris, Champion, p. 483-495.
- Monte Michèle, 2016a, « De l'éthos, du style et du point de vue en poésie », dans *L'énonciation aujourd'hui, un concept clé des sciences du langage*, M. Colas-Blaise, L. Perrin et G. M. Tore (dir.), 2016, Limoges, éditions Lambert-Lucas, p. 179-200.
- Monte Michèle, 2016b, « L'éthos en poésie contemporaine : le cas de James Sacré et d'Antoine Émaz », *Babel. Littératures plurielles*, 34, p.257-281. <<http://babel.revues.org/4691>>
- Monte Michèle, 2018a, « Interpréter le poème : une interaction variable entre trois dimensions textuelles (sémantique, esthétique et énonciative) », dans Achard-Bayle, G. et al. (éds), *Les sciences du langage et la question de l'interprétation (aujourd'hui)*, Limoges, Lambert-Lucas, p. 127-154.
- Monte Michèle, 2018b, « La dimension argumentative dans les textes poétiques : marques formelles et enjeux de lecture », *Argumentation et analyse du discours [en ligne]*, 20, <https://journals.openedition.org/aad/2511>
- Monte Michèle, 2019, « Les relations entre énonciateur textuel, locuteurs et personnages dans quelques scénographies poétiques : José-Flore Tappy, Eugène Guillevic, Jacques-Henri Michot », dans Amir Biglari et Nathalie Watteyne (dir.), *Scènes d'énonciation de la poésie lyrique moderne*, Classiques Garnier, p. 297-321.
- Monte Michèle, 2020, « La répétition comme figure énonciative dialogique dans les proses d'Henri Michaux et Philippe Jaccottet », dans V. Magri-Mourgues et Ph. Wahl (dirs), *Répétition et signifiante. L'invention poétique*, Limoges, Lambert-Lucas, p. 151-167.
- Paissa Paola et Koren Roselyne (dirs), 2020, *Du singulier au collectif: construction(s) discursive(s) de l'identité collective dans les débats publics*, Crem, « Études linguistiques et textuelles ».
- Petitjean André et Rabatel Alain (dirs), 2007, *Le style en questions*, Pratiques, 135-136.
- Philippe Gilles et Piat Julien (dirs), 2009, *La langue littéraire. Une histoire de la prose en France de Flaubert à Claude Simon*, Fayard.

Les propositions (à envoyer à singulier-collectif@univ-tln.fr) compteront de 600 à 1000 mots, hors précisions bibliographiques éventuelles. On attendra qu'elles indiquent précisément dans lequel des deux axes ci-dessus elles se situent et qu'elles comportent un ou deux exemples illustrant la façon dont l'auteur-e de la proposition compte mettre les concepts à l'épreuve d'un corpus.

Les communications, d'une durée de 20 minutes et suivies d'un échange, devront mettre en valeur les observables, modèles, notions, qui permettent de décrire de manière pertinente la

dialectique du collectif et du singulier à l'œuvre dans un corpus.

À l'issue du colloque, une sélection de communications, enrichies des débats qui auront eu lieu sur les questions ci-dessus, fera l'objet d'une publication.

Calendrier :

Envoi des propositions : 30 janvier 2021

Notification d'acceptation : 15 avril 2021

Colloque : 4-5 novembre 2021

Organisatrices :

Émilie Devriendt (Université de Toulon, Babel)

Lucile Gaudin-Bordes (Université de Toulon, Babel)

Hélène Ledouble (Université de Toulon, Babel)

Marion Sandré (Université de Toulon, Babel)

Comité scientifique :

Jean-Michel Adam, Université de Lausanne

Wedencley Alves Santana, Universidade Federal de Juiz de Fora

Paul Aron, Université Libre de Bruxelles

Marion Bendinelli, Université de Franche-Comté

Laura Calabrese, Université Libre de Bruxelles

Hugues Constantin de Chanay, Université Lumière Lyon 2

Maria das Graças Soares Rodrigues, Universidade Federal do Rio Grande do Norte, Brasil

Maria Joana de Almeida Vieira dos Santos, Universidade de Coimbra

Delphine Denis, Sorbonne Université

Émilie Devriendt, Université de Toulon

Marc Dominicy, Université Libre de Bruxelles

Jacques Dürrenmatt, Sorbonne Université

Béatrice Fracchiolla, Université de Lorraine

Lucile Gaudin-Bordes, Université de Toulon

Alice Krieg-Planque, Université Paris-Est Créteil

Lia Kurts-Wöste, Université de Bordeaux Montaigne

Hélène Ledouble, Université de Toulon

Vincent Nyckees, Université de Paris Diderot

Claire Oger, Université Paris Est-Créteil

Paola Paissa, Université de Turin

Gilles Philippe, Université de Lausanne

Alain Rabatel, Université Lumière Lyon 2

Anne Régent-Susini, Université de la Sorbonne Nouvelle

Laurence Rosier, Université Libre de Bruxelles

Geneviève Salvan, Université Côte d'Azur

Marion Sandré, Université de Toulon

Frédérique Sitri, Université Paris Est-Créteil

Marta Teixeira Anacleto, Universidade de Coimbra

Bertrand Verine, Université de Montpellier 3

Judith Wulf, Université de Nantes

Ilias Yocaris, Université Côte d'Azur